

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité d'Henryville tenue le lundi 5 décembre 2016, à 20 h au 854 rue St-Jean-Baptiste à Henryville, sont présents mesdames et messieurs les conseillers; Danielle Charbonneau, Isabelle Deland, Léo Choquette, Valérie Lafond et Francine Grenon sous la présidence de la mairesse, Mme. Andrée Clouâtre formant quorum.

Également présente Mme. Geneviève Lavoie, dga et secrétaire-trésorière adjointe.

Absent : Daniel Thimineur, conseiller

La mairesse, madame Andrée Clouâtre, ouvre la séance à 20 h.00

**5810-12-2016**  
**Ouverture**  
**de la séance**

Il est proposé par Isabelle Deland appuyé par Léo Choquette et résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance ordinaire du 5 décembre 2016.

**5811-12-2016**  
**Adoption de**  
**l'ordre du jour**

Il est proposé par Danielle Charbonneau appuyé par Isabelle Deland et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le varia ouvert.

**5812-12-2016**  
**Adoption des**  
**procès-verbaux**  
**du 7 et 8 novembre**  
**2016**

Il est proposé par Valérie Lafond appuyé par Francine Grenon et résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux des séances du 7 et 8 novembre 2016.

**5813-12-2016**  
**Adoption des**  
**comptes à payer**  
**du mois de**  
**novembre**  
**et ratification des**  
**comptes déjà payés**

Il est proposé par Isabelle Deland appuyé par Léo Choquette et résolu à l'unanimité :

D'approuver la liste des paiements effectués au mois de novembre 2016 totalisant la somme de 33,762.81\$.

D'autoriser le paiement des comptes à payer du mois de novembre 2016 au montant de 35,555.98\$.

Pour un total de comptes à payer de: 69,318.79\$.

*Je, soussignée, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés. En foi de quoi, je donne le présent certificat.*

---

Geneviève Lavoie, directrice générale adjointe  
Secrétaire-trésorière adjointe

**Période de**  
**questions**

Aucune.

**5814-12-2016**  
**Offre de service**  
**CIMA plan-devis**  
**surveillance**  
**PIIRL**

Attendu que la municipalité requiert les services professionnels de CIMA pour la préparation des plans et devis pour la soumission et la surveillance des travaux-tronçons 2-7 et 2-9 de la Montée Bullock, 2,75km dossier N00511G dans le cadre du PIIRL;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Francine Grenon, il est résolu à l'unanimité que la municipalité requiert les services du service d'ingénierie CIMA, le budget d'honoraires est de 18,900.\$ excluant les taxes applicables.

**5815-12-2016**  
**Publication devis**  
**SEAO**  
**autorisation**  
**CIMA**

Attendu que la municipalité a requis les services professionnels de CIMA afin de faire publier la soumission pour les travaux sur les tronçons 2-7 et 2-9 de la Montée Bullock sur le Site SEAO ;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Francine Grenon, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipalité autorise la publication desdits travaux.

**5816-12-2016**  
**Groupe ABS**  
**évaluation**  
**structure de**  
**chaussée PIIRL**

Attendu que la municipalité requiert les services du Groupe ABS pour l'évaluation de la structure de la chaussée par tranchées d'exploration tronçons 2-7,2-8 et 2-9 de la Montée Bullock;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la municipalité autorise la dépense au montant de : 5,591.81\$ incluant les taxes applicables pour lesdits travaux.

**5817-12-2016**  
**Utilisation de**  
**service**  
**d'ingénierie**  
**MRC Haut-**  
**Richelieu**

Attendu que la firme CIMA+ a fait le projet préliminaire du PIIRL pour le territoire de la MRC du Haut-Richelieu;

Attendu le contrat signé par la MRC du Haut-Richelieu avec la firme CIMA+ pour le partage de services professionnels en ingénierie et disponible pour les différentes municipalités;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Francine Grenon, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal engage la firme CIMA+ et utilise la banque d'heures attribuée par la MRC du Haut-Richelieu.

**5818-12-2016**  
**Service**  
**d'ingénierie**  
**CIMA PIC 150**

Attendu que la municipalité requiert les services professionnels d'ingénierie concernant l'agrandissement du centre récréatif d'Henryville et qu'une étude soit exécutée avec estimation des coûts dans le cadre de la subvention PIC 150;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Danielle Charbonneau, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal requiert les services de CIMA pour un montant de 11,784.\$ excluant les taxes applicables.

**5819-12-2016**  
**Avis de motion-**  
**programme**  
**triennal**  
**d'immobilisations**

Avis de motion est donné par Valérie Lafond qu'à une prochaine séance extraordinaire de ce conseil soit adopté le règlement concernant le programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019.

**5820-12-2016**  
**Calendrier des**  
**séances ordinaires**  
**2017**

Considérant que l'article 148 du code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

En conséquence, il est proposé par Léo Choquette appuyé par Danielle Charbonneau et résolu à l'unanimité que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2017. Ces séances se tiendront le lundi et débiteront à 20h.

16 janvier 2017	3 avril 2017	3 juillet 2017	2 octobre 2017
6 février 2017	1 <sup>er</sup> mai 2017	7 août 2017	13 novembre 2017
6 mars 2017	5 juin 2017	11 septembre 2017	4 décembre 2017

Les séances ordinaires auront lieu au 854 rue St-Jean-Baptiste, Henryville à la salle du conseil. Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

**5821-12-2016**  
**Paiement**  
**assurances**  
**municipales**

Attendu que la municipalité a reçu la facture pour le renouvellement des assurances municipales pour 2017;

En conséquence sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement de 42,273.\$ pour la période débutant le 31 décembre 2016 jusqu'au 31 décembre 2017.

**5822-12-2016**  
**Soumission par**  
**invitation contrat**  
**d'entretien**  
**éclairage de rues**

Attendu que le contrat d'entretien d'éclairage de rues vient à échéance le 28 février 2017;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Danielle Charbonneau, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la directrice générale à demander par invitation des soumissions pour un contrat d'entretien d'éclairage de rues pour une période de deux ans.

**5823-12-2016**  
**Retainer 1<sup>er</sup>**  
**janvier au 31**  
**décembre 2017**

Attendu que la municipalité requiert les services de la firme d'avocats Paradis•Lemieux•Francis pour des consultations générales-retainer pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017;

En conséquence, sur la proposition de Francine Grenon appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que la municipalité défraie le montant de 574.88\$ taxes incluses pour l'année 2017.

**5824-12-2017**  
**Avis de motion**  
**délégation du**  
**pouvoir de former**  
**un comité de**  
**sélection**

Avis de motion est donné par Léo Choquette qu'à une séance régulière ou spéciale sera adopté un règlement concernant la délégation du pouvoir de former un comité de sélection, article 936.1.13 du code municipal.

**5825-12-2016**  
**Avis de motion**  
**règlement**  
**régissant la**  
**bibliothèque**  
**municipale**

Avis de motion est donné par Isabelle Deland qu'à une séance régulière ou spéciale sera adopté un règlement concernant les règles régissant la bibliothèque municipale.

**5826-12-2016**  
**Adoption de la**  
**politique familiale**  
**et MADA**

Attendu que la municipalité doit adopter la politique familiale et MADA;

Attendu qu'une consultation publique a eu lieu le 22 novembre afin d'expliquer la politique familiale et la politique municipalité amie des aînés;

Attendu que la politique familiale a été mise à jour ainsi que son plan d'actions pour mieux l'adaptée aux besoins des familles ;

Attendu que la politique municipalité amie des aînés ainsi que son plan d'actions ont été présentés et qu'il contient des actions spécifiques aux aînés en conformité avec les principes du vieillissement actif comprenant les concepts de sécurité, santé et participation, tel que défini dans le guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche MADA répondant aux besoins des aînés de la municipalité, intégrant les connaissances des intervenants du milieu de vie des aînés;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Danielle Charbonneau, il est résolu à l'unanimité que la municipalité adopte la politique familiale et la politique municipalité amie des aînés tel que présentées lors de la consultation publique.

**5827-12-2016**  
**Formation du**  
**comité de suivi**  
**politique familiale**  
**et MADA**

Attendu que la résolution 5800-11-2016 a été adoptée à la séance du 7 novembre 2016 pour former un comité de suivi et qu'elle est annulée;

Attendu que la municipalité désire être plus précise dans la nomenclature dudit comité;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la création et la mise sur pied d'un comité de suivi des plans d'actions politique familiale et MADA afin de suivre et soutenir la réalisation des actions établies :

Représentants de la politique familiale : Mme Danielle Charbonneau, conseillère municipale, Mme. Caroline Cloutier et Mme Isabelle Boyer citoyens et membres du comité de suivi;

Représentants de la politique municipalité amie des aînés : Mme Francine Grenon, conseillère municipale, Mme Lyne Murray et M Marcel Veilleux citoyens et membres du comité de suivi; Mme Andrée Clouâtre, mairesse substitut aux conseillères, Mme Geneviève Lavoie dga, secrétaire des comités et Mme Sophia Coulombe, représentante du CISSSMC.

**5828-12-2016**  
**Autorisation de**  
**dépenses Firme**  
**d'avocats Cain**  
**Lamarre**

Attendu que la municipalité a requis les services de la firme d'avocats Cain Lamarre;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que la municipalité s'engage à acquitter la facture présentée par la firme d'avocats Cain Lamarre.

**5829-12-2016**  
**Entente tripartite-  
illumination du  
sapin**

Attendu qu'une rencontre du Conseil Économique & Tourisme Haut-Richelieu a eu lieu le 16 novembre dernier en regard avec l'entente tripartite Haut-Richelieu volet carrefour culturel;

Attendu que la municipalité d'Henryville peut bénéficier d'un montant de 625.\$ lequel montant doit être utilisé avant le 31 décembre 2016 et sera remboursé par l'entente;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Francine Grenon, il est résolu à l'unanimité que la municipalité autorise Mme Danielle Charbonneau à engager pour la municipalité la somme de 625.\$ pour l'évènement « Illumination du sapin et chorale de Noël » qui aura lieu le 3 décembre 2016 au Parc des Petits-Bonheurs.

**5830-12-2016**  
**Demande de  
remboursement  
politique  
familiale**

Attendu que deux familles ont fait des demandes de remboursement au bureau municipal en regard avec notre politique familiale lors de l'arrivée d'une nouvelle famille et d'activités;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Danielle Charbonneau, il est résolu à l'unanimité de rembourser les familles qui ont fait les demandes pour l'arrivée de la nouvelle famille au montant de : 250.00\$ et de l'activité au montant de 5.30\$

**5831-12-2016**  
**Demande  
d'appui projet  
réseau électrique  
métropolitain**

Considérant que les villes de Saint-Jean-sur-Richelieu et Chambly souhaitent le prolongement du projet de Réseau électrique métropolitain de transport collectif jusqu'à l'intersection des autoroutes 10 et 35;

Considérant que le REM permet de réévaluer toute la planification du transport dans la région métropolitaine et d'apporter des solutions novatrices, créant un transport collectif innovant pour les générations futures;

Considérant que la jonction routière 10/35 est un point névralgique du développement économique de la Montérégie;

Considérant qu'un mémoire a été déposé concluant aux mérites environnementaux et économiques d'un tel prolongement;

Considérant que le projet initial s'arrêtant à Brossard pourrait aggraver les problèmes de congestion sur la Rive-Sud;

En conséquence, sur la proposition de Francine Grenon appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal d'Henryville appuie les démarches des villes de Saint-Jean-sur-Richelieu et Chambly afin que le projet de réseau électrique métropolitain de transport soit prolongé jusqu'à l'angle des autoroutes 10 et 35.

**5832-12-2016**  
**Mandat  
Consultants SM-  
test de  
performance  
infrastructures  
eaux usées**

Considérant que la municipalité d'Henryville désire faire l'analyse des capacités de performance de son usine d'épuration des eaux usées;

Considérant qu'une rencontre a eu lieu entre les municipalités de Saint-Sébastien et Henryville en date du 18 octobre dernier;

Considérant que les municipalités de Saint-Sébastien et Henryville sont en accord pour partager les frais des analyses de capacités de performance pour l'usine d'épuration des eaux usées;

Considérant que les municipalités d'un commun accord ont convenu de nommer Les Consultants S.M. inc. pour exécuter l'analyse des capacités de performance de l'usine d'épuration des eaux usées d'Henryville;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que le mandat soit accordé à la firme Les consultants S.M. Inc. et qu'un rapport pour les capacités de performance et recommandations soient produites simultanément aux deux municipalités et que les frais soient partagés en part égale entre chacune des municipalités.

**5833-12-2016**  
**Achat de pièces**  
**pour aqueduc**

Attendu que des pièces pour le réseau d'aqueduc ont été utilisées et qu'il y a lieu de faire l'acquisition de pièces de remplacement;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que la municipalité autorise la directrice générale à faire l'acquisition de pièces pour l'aqueduc provenant de la compagnie Emco au coût de 1056.18\$ excluant les taxes applicables.

**5834-12-2016**  
**Demande au**  
**MAMOT**  
**règlement**  
**d'emprunt dans**  
**le cadre du**  
**PIIRL**

Attendu que la municipalité a demandé de faire exécuter des travaux sur la Montée Bullock à Henryville dans le cadre du PIIRL;

Attendu que la municipalité n'a pas les acquis nécessaires pour s'acquitter des factures à venir dans ce projet d'infrastructures routières;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la municipalité d'Henryville demande au MAMOT l'autorisation d'aller en règlement d'emprunt pour une partie des sommes dues dans le projet des infrastructures routières dans le cadre du PIIRL.

**5835-12-2016**  
**Visite**  
**d'inspection-**  
**recommandations**  
**MMQ**

Attendu que la mutuelle des municipalités du Québec est venue inspectée, par l'entremise de M. Claude Giguère, conseiller en gestion des risques, sécurité incendie et des lieux, les bâtiments appartenant à la municipalité ainsi que le garage municipal;

Attendu que la municipalité doit réaliser selon leurs recommandations reçues le 21 novembre 2016, plusieurs changements afin d'améliorer la sécurité des lieux et des bâtiments;

Attendu qu'un délai de 90 jours est demandé afin de réaliser lesdits travaux;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la municipalité fasse exécuter lesdits travaux par les professionnels dans les plus brefs délais et en autorise les dépenses.

**Rapport du**  
**directeur des**  
**services incendie**

Aucun rapport du directeur du service des incendies.

**5836-12-2016**  
**Adoption rapport**  
**annuel l'an 6**  
**schéma de**  
**couverture de**  
**risque**

Considérant que la municipalité a reçu du service incendie le rapport annuel de l'an 6 du schéma de couverture de risque;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyé par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que la municipalité constate le dépôt du rapport annuel de l'an 6 du schéma de couverture de risque.

**5837-12-2016**  
**Achat 10**  
**appareils**  
**respiratoires**

Attendu que la municipalité d'Henryville a l'opportunité d'acheter 10 appareils respiratoires usagés de marque « Warrior » ainsi que 10 cylindres d'air;

Attendu que les appareils sont offerts par M. Marc Sépul et M. Jonathan Fleury;

Attendu que ces appareils font l'objet d'un programme de remplacement par la compagnie Honeywell;

Attendu que la municipalité d'Henryville adhèrera audit programme de remplacement;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal d'Henryville autorise l'achat de 10 appareils respiratoires et de 10 cylindres d'air au montant de 24,950.\$;

Que le conseil municipalité d'Henryville autorise Mme Sylvie Larose Asselin, directrice générale et secrétaire-trésorière à remplir et signer les documents nécessaires à l'acquisition desdits appareils pour et au nom de la municipalité.

**5838-12-2016  
Autorisation de  
paiement test  
visuel et  
hydrostatique**

Attendu que le service des incendies a dû faire des tests visuels et hydrostatiques pour la sécurité des pompiers comprenant des inspections visuelles des cylindres et des essais hydrostatique de cylindres à air comprimé;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que la facture provenant de Sécurité Maska au montant de 4,178.59\$ soit acquittée.

**5839-12-2016  
Retraite du poste  
de pompier :  
Gilles Campbell**

Attendu que la municipalité d'Henryville a reçu en date du 10 novembre 2016 une lettre provenant de M. Gilles Campbell indiquant sa retraite à titre de pompier ;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Isabelle Deland il est résolu à l'unanimité que le conseil accepte le dépôt de cette lettre.

**Dépôt du rapport  
de l'inspecteur  
municipal**

Le rapport mensuel de l'inspecteur municipal est déposé.

**5840-12-2016  
Demande d'un  
propriétaire  
/enlèvement de  
neige sur le  
trottoir**

Attendu que la municipalité a reçu une lettre recommandée d'un citoyen dans le dossier de l'enlèvement de la neige sur un trottoir;

Attendu que la municipalité a transmis les informations requises au citoyen quant aux décisions et précisions sur ce dossier;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal rencontre ce citoyen ainsi que les toutes les personnes concernées sur les parties des deux trottoirs.

**5841-12-2016  
Réparations  
pavage**

Attendu qu'il y a lieu de faire exécuter des travaux de réparations de pavage à quelques endroits soit : Rue St-Joseph, St-Jean-Baptiste et rue St-Georges;

Attendu que des prix ont été demandés et que seul Pavage Daudi nous a transmis un prix pour lesdits travaux;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la municipalité autorise Pavage Daudi à exécuter lesdits travaux au coût de 4311.56\$ taxes incluses.

**5842-12-2016  
5 à 7 Fête de Noël  
et bénévoles**

Attendu que la municipalité désire remercier les employés municipaux et les membres des conseils d'administration des organismes bénévoles qui ont œuvré pour la municipalité d'Henryville;

En conséquence sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité qu'un 5 à 7 leur soit offert pour souligner la période des fêtes et en autorise les déboursés.

**Période de  
questions**

Plusieurs questions ont été posées.

**5843-12-2016  
Levée de la séance**

Sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20h42.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

*Je, soussignée, Geneviève Lavoie, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe certifie que la municipalité d'Henryville dispose des crédits nécessaires suffisants pour le paiement des déboursés reliés aux résolutions adoptées à cette séance.*

.....  
*Geneviève Lavoie*

.....  
*Andrée Clouâtre, mairesse*

.....  
*Geneviève Lavoie, directrice générale adjointe  
Secrétaire-trésorière adjointe*

